



Référence de la CHARTE ERASMUS + : **27846-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1**
Code établissement : **F MONTPEL 14**

[La stratégie internationale \[UE et hors UE\] de l'établissement.](#)

[Choix des partenaires, région\(s\) géographique\(s\) et objectifs et groupes cibles les plus importants des activités de mobilité.](#)

La stratégie de l'ENSAM est de devenir un acteur international de premier plan pour le développement de la pédagogie par le projet, pour la recherche en architecture et enfin pour offrir des débouchés à l'échelle mondiale à nos étudiants. Nous occupons déjà une place reconnue à l'échelle internationale avec plus de 58 conventions bilatérales, l'accueil en moyenne de 50 étudiants en mobilité, représentant plus de 17 nationalités qui font le choix de faire leur études à l'Ensam.

L'attractivité de l'Ensam, et son point fort concernent nos programmes pédagogiques en collaboration internationale, notamment le réseau REA ; 3 IP sur des thématiques innovantes : danse/architecture, accessibilité et espaces urbains ; Word Architecture Workshop (avec Japon/Australie/Espagne/Etats Unis) ; Métropoles du Sud ; ainsi que des réseaux de recherches : EAAE / Med.Net Cluster de recherche.

En outre, notre antenne installée à la Réunion depuis 25 ans, dispensant le cycle licence à près de 110 étudiants d'outremer et de la zone océan indien y a développé des relations propres et offre à l'école de Montpellier des opportunités de coopération dans cette zone et celle de l'Asie/Océanie, notamment dans le domaine de l'architecture tropicale.

Notre stratégie est de consolider ces liens et de les étendre essentiellement sur l'axe de la recherche et de la professionnalisation pour permettre un développement en matière de RD. Notre atout est notre ancrage territorial avec à proximité des grandes écoles (Ecoles de Mines d'Alès) des pôles de compétitivité à vocation mondiale en matière de recherche.

Nous sommes actuellement en procédure d'accréditation UIA/UNESCO, afin de positionner la reconnaissance de notre école résolument vers l'international. Ceci participe à une stratégie de modernisation afin de former des experts capables de s'intégrer au sein d'un monde internationalisé.

Les partenaires sont prioritairement choisis afin de répondre à un positionnement pédagogique conforme à celui que nous portons et vise à une excellence en Architecture. Notre volonté est de cibler pour éviter l'éparpillement géographique qui permet de tisser des liens stratégiques portés par notre établissement mais aussi par la Région Languedoc Roussillon et celle de la Réunion afin de garantir aux étudiants un cadre d'études et à terme professionnel construit. La Région Languedoc Roussillon est présente au travers de ses « Maisons ». Le choix est de développer nos collaborations pour la recherche en Architecture, à partir des réseaux internationaux d'excellence en matière de recherche. Nous tentons aussi de développer, à cette occasion, les potentialités de stages.

En premier les régions du pourtour méditerranéen, pour ce qui est de l'Europe, les pays de proximité (Maghreb) et plus largement des régions identifiées de l'hémisphère Sud. Ceci correspond aussi à la spécificité de l'école (et de son Antenne sur l'île de la Réunion) permettant de développer des liens vers l'Asie Pacifique/Inde/Océan Indien appuyée sur notre réseau Européen. Ensuite avec des pays à fort potentiel scientifique (USA, Japon, Chine...) par rapport à la recherche architecture, et au développement durable.

L'objectif est de renforcer les liens pédagogiques afin d'améliorer la qualité et la pertinence de

l'enseignement (étudiants); de développer et d'accroître le nombre des programmes de Recherche (étudiants/enseignants) par la mise en place de partenariats universitaires ou privés sans frontières; d'échanges documentaires, permettant d'assurer une carrière internationale en réseau privilégiant nos priorités et des débouchés.

Notre souhait est :

- *d'attirer les meilleurs étudiants, enseignants et chercheurs provenant de l'UE pour trouver de nouvelles formes de coopération transnationale
- *de faciliter l'accueil de chercheurs internationaux, de praticiens reconnus
- *de s'appuyer sur l'Antenne de la Réunion pour développer des Post Diplômes avec une dimension internationale dans l'océan Indien (accueil d'étudiants, et d'enseignants étranger)
- *d'élargir nos formations à un public international en formation initiale mais aussi à des professionnels en formation continue
- *d'intégrer davantage l'international dans notre cursus de formation en s'assurant que tous les étudiants puissent bénéficier d'une expérience internationale (mobilité individuelle, stage, année de césure, échanges pédagogique, recherche)
- *développer notre politique de pratique professionnelle à l'étranger pour les architectes diplômés d'Etat voulant exercer la maîtrise d'oeuvre en leur nom propre.
- *envisager de créer des doubles diplômes et/ou des diplômes conjoints avec des grandes écoles, des universités
- *développer notre enseignement en langue anglaise pour attirer des étudiants venant des grandes écoles.

Stratégie de l'établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Les projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation dans le cadre du Programme Erasmus pour tous, visent à répondre à l'objectif de modernisation des établissements d'enseignement supérieur, grâce à la mise en place de partenariats universitaires, d'un renforcement de la pédagogie liée au projet architectural et d'une attractivité de recherche sans frontières. L'établissement de diplôme commun au vu des différences structurelles est bien souvent difficile, mais à initier.

Nous cherchons également à développer des enseignements de projets internationaux en lien avec des collectivités. Que ce soit pour un travail mené à l'étranger ou un travail mené sur notre propre territoire, nos collaborations avec des universités étrangères, leurs enseignants et chercheurs seront étendues. Ce dispositif a déjà été éprouvé ces dernières années et c'est à partir de cette base que nous chercherons à le développer avec une collaboration incluant aussi un tissu d'entreprises. Nous visons une évolution et développement au niveau de la R&D. Pour ce faire nous nous appuyons sur notre laboratoire de recherche LIFAM regroupant des chercheurs dans des disciplines diverses, et leur propre réseau que nous mettons en concordance pour soutenir les projets de recherche ayant une dimension internationale qui se déclinent comme suit :

- Dans l'enseignement : mise en place de programme de collaboration de studio commun au niveau du Master avec plusieurs universités étrangères, établi dans un cycle pluriannuel / Organisation de workshops internationaux, dans le cadre de réseaux d'échanges éprouvés depuis plusieurs années / Organisation d'IP européens / Invitation à enseigner de professeurs étrangers / Incitation au stage dans des structures étrangères / Validation de mise en situation professionnelle à l'étranger dans le cadre de la professionnalisation.

- Dans la formation : Valorisation des mobilités internationales dans le plan de formation du Personnel.

Impact escompté de la participation au Programme sur la modernisation de l'établissement (selon les 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique à réaliser.

Point 1 : L'ENSAM est un lieu d'enseignement supérieur, ainsi qu'un acteur de diffusion culturelle dans la Région Languedoc Roussillon et l'île de la Réunion. De nombreuses actions de sensibilisation à l'architecture des scolaires de tous milieux sont organisées. Notre enseignement est professionnalisant et la reconnaissance du diplôme à l'échelle européenne et un atout majeur. De par ses choix pédagogiques, l'ENSAM prend place comme lieu de recherche propice à l'innovation dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Des liens avec des pôles de recherche régionaux à portée internationale sont visés, pour assurer la formation des chercheurs en R&D. Notamment avec le Pôle eau, cluster reconnu comme Pôle de compétitivité à vocation mondiale.

Point 2 : Nous avons travaillé sur un redéploiement stratégique des conventions pour les recentrer sur des EES avec qui nous pouvons établir des collaborations d'enseignement et de recherche. C'est une optimisation des ressources, un recentrage vers des objectifs de formations clairement identifiés à l'échelle internationale et cela ouvre vers des formations innovantes adaptées au marché du travail. L'ENSAM propose un enseignement dans le cadre de la formation continue. Nous visons à les établir à l'échelle internationale.

Point 3 : Nous avons mis en place les modalités de diversité de l'accès à l'international, ne nous limitant pas qu'aux échanges individuels annuels. Les étudiants sont encouragés vers des stages à l'étranger. L'ENSAM est une des rares ENSA de France à accepter les Mises en Situation Professionnelle à l'étranger pour notre enseignement visant à l'exercice de la profession en son nom propre. Nous offrons la possibilité aux étudiants de faire une année de césure entre la Licence et le Master, à partir d'un projet personnel et de formation encadrée par un enseignant. Les départs à l'étranger y sont encouragés. Ce point là sera développé.

Point 4 : L'ancrage régional est pleinement assumé et un travail de collaboration avec les structures d'entreprises régionales a été entrepris au travers des stages, constituant un tissu de partenaires. Nous appuyons notre stratégie de développement avec celle de la Région LR, qui au travers de ses « Maisons de Région » installées dans différents pays, sont des atouts dont nous devons tirer partie en terme de visibilité et d'attractivité. Leur mission est essentiellement économique et nous y apportons la dimension de la connaissance. Cette piste n'a à ce jour pas suffisamment été exploitée, cela peut-être un point à développer

Point 5 : Nous avons entrepris un travail de ciblage très précis des aides financières potentielles en fonction de nos projets et sollicitons des fonds privés ou émanant des collectivités locales. Ce dispositif cherche une plus grande souplesse et aussi une optimisation des financements.